



SECTION MARC D'ALSACE  
GEWURZTRAMINER



## Communiqué de presse

### Alsace In Spirit – 21 octobre 2022

#### La journée des eaux-de-vie d'Alsace

*Alsace In Spirit*, manifestation caméléon du Syndicat des Distillateurs et Liquoristes d'Alsace, revient cette année. Cette cinquième édition aura lieu le 21 octobre 2022 au centre-ville de Strasbourg.

Il s'agit, le temps d'une après-midi de promouvoir nos métiers, notre savoir faire et nos produits distillés sous appellation Alsace :

- Kirsch d'Alsace
- Quetsch d'Alsace
- Mirabelle d'Alsace
- Framboise d'Alsace
- Whisky d'Alsace
- Marc d'Alsace Gewurztraminer

Cette manifestation s'appelle *Alsace In Spirit*, en référence à nos racines latines.

#### Un programme alléchant inscrit sous le signe du locavorisme

Cet après-midi se déroulera à Strasbourg au 1A rue du Vieux Marché aux Poissons devant le magasin de producteurs La Nouvelle Douane. Cet endroit n'a pas été choisi par hasard puisque c'est un magasin de vente directe de produits locaux qui sont en grande majorité sous signe officiel de qualité, les fameux signes de qualité chapeautés par l'INAO et reconnus par l'Etat et l'Europe : Indication Géographique Protégé et Appellation d'Origine Protégé.

De 15h à 20h les distillateurs alsaciens seront présents pour des **dégustations** des six eaux-de-vie d'Alsace : savoir déguster une eau-de-vie, différencier les eaux-de-vie entre elles, les accorder au bon moment du repas... ce sont autant de choses que pourront apprendre les visiteurs ce jour-là.

Des démonstrations et dégustations de cocktails locavores seront également proposées.

Enfin et surtout, les visiteurs pourront assister à une **distillation** avec notre atelier ambulant. Ce jour-là, nous distillerons des marcs de gewurztraminer devant la Nouvelle Douane, au centre-ville de Strasbourg, de quoi satisfaire toutes les curiosités.

Syndicat des Distillateurs et Liquoristes d'Alsace -

Tél. : 07 83 31 24 37 @ syndicatdistillateursalsace@gmail.com

www.syndicat-distillateurs-alsace.org



Suivez la page des Eaux-de-vie et Whisky d'Alsace sur facebook

## Communiqué de presse

Alsace In Spirit – 21 octobre 2022



### L'indication géographique Alsace : qu'est-ce que c'est ?

C'est une démarche volontaire permettant de garantir l'origine et la qualité d'un produit régional. Le principe est de fixer des règles pour l'élaboration des eaux-de-vie qui sont consignées dans des cahiers des charges (un par eau-de-vie alsacienne). Ces règles reprennent le savoir-faire local présent depuis des générations en Alsace. Le respect des cahiers des charges est garantie par un organisme de contrôle externe et indépendant sur la base de plans contrôle.

### Quel est l'intérêt d'une telle démarche ?

L'intérêt premier de la démarche est la préservation de l'indication « Alsace » sur les étiquettes d'eaux-de-vie, produit emblématique de la région. Le règlement européen 110/2008 du 15 janvier 2008 précisait que les boissons spiritueuses doivent mettre en place des cahiers des charges si elles veulent continuer à mentionner une origine sur leurs étiquettes (avec un délai de mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2015). Suite à ces réformes, le cahier des charges de l'AOC Marc d'Alsace Gewurztraminer fut publié en octobre 2009.

C'est également dans ce contexte qu'a été relancé le Syndicat des Distillateurs et Liquoristes d'Alsace en 2013. Les cinq cahiers des charges des eaux-de-vie sous IG ont été homologués au niveau national début 2015.

Ensuite, une démarche qualité c'est offrir des garanties aux consommateurs. Par la simple lecture de la mention Alsace sur l'étiquette d'eau-de-vie, le consommateur sait que l'eau-de-vie qu'il achète a suivi un processus de fabrication contrôlé dans le but de lui offrir un produit de qualité. Par exemple, l'eau-de-vie est conservée pendant une période de repos avant d'être commercialisée ; la fermentation, la distillation et la réduction des eaux-de-vie ont lieu en Alsace, etc...

Enfin, le respect par tous du même cahier des charges ne constitue pas pour autant une standardisation qui mènerait à une uniformisation des produits. Le cahier des charges c'est un socle de qualité qui laisse une multitude de portes ouvertes pour se différencier. Chaque distillerie a la possibilité d'apporter sa « patte » et de réaliser des eaux-de-vie de caractère. Le respect d'un certain nombre d'exigences laisse de la place pour la créativité et la différenciation entre les distilleries alsaciennes.

## Communiqué de presse

### Alsace In Spirit – 21 octobre 2022

#### Chiffres

La production des six eaux-de-vie d'Alsace c'est **720** hectolitres d'alcool pur **en 2021**.

**9** distilleries identifiées en IG et **157\*** en AOC

**6** cahiers des charges

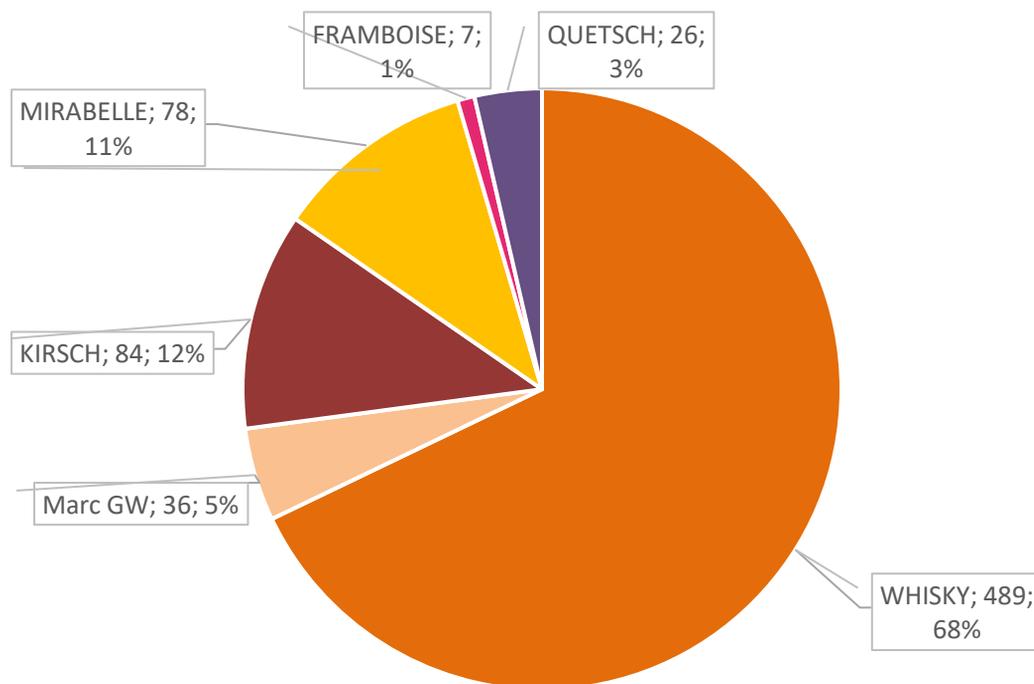
**3** plans de contrôle

**1** organisme de contrôle externe

**2** organismes de défense et de gestion (l'AVA et le Syndicat des Distillateurs et Liquoristes d'Alsace)

\* Pour l'AOC Marc d'Alsace Gewurztraminer, une grande partie des opérateurs est constituée de vignerons qui distillent leurs marcs

#### Répartition de la production 2021 entre les six eaux-de-vie sous appellation Alsace



HLAP = hectolitre d'alcool pur

## Dates clés

**2009 Octobre** : homologation du cahier des charges AOC Marc d'Alsace Gewurztraminer

**2013** Les distillateurs alsaciens décident de relancer le Syndicat des Distillateurs et Liquoristes d'Alsace par la mise en place de cahier des charges pour cinq eaux-de-vie afin de préserver la mention Alsace sur ces produits

**2015 Janvier** : publication au Journal Officiel des cinq cahiers des charges : Kirsch d'Alsace, Quetsch d'Alsace, Mirabelle d'Alsace, Framboise d'Alsace et Whisky d'Alsace

**Juillet** : validation des plans de contrôle par l'INAO

**2016 Juin** : première édition d'Alsace In Spirit

**2017 Octobre** : deuxième édition d'Alsace In Spirit

**2018 Juin** : troisième édition d'Alsace In Spirit

**2019 Octobre** : quatrième édition d'Alsace In Spirit

**2022 21 octobre 2022** : Alsace In Spirit s'invite au centre-ville de Strasbourg avec un programme foisonnant et ambitieux, en jouant la synergie avec les producteurs de fruits, d'eaux-de-vie et les bars à cocktails strasbourgeois.

## Repères

Règlement européen 2019/787 du 17 avril 2019

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=LEGISSUM:4399785>

Les cinq cahiers des charges : Kirsch d'Alsace, Quetsch d'Alsace, Mirabelle d'Alsace, Framboise d'Alsace et Whisky d'Alsace

<https://www.syndicat-distillateurs-alsace.org/a-propos>

Cahier des charges AOC Marc d'Alsace Gewurztraminer :  
[http://www.ava-aoc.fr/sites/default/files/cdc\\_aoc\\_marc\\_dalsace\\_gewurztraminer.pdf](http://www.ava-aoc.fr/sites/default/files/cdc_aoc_marc_dalsace_gewurztraminer.pdf)



SECTION MARC D'ALSACE  
GEWURZTRAMINER



## Communiqué de presse Alsace In Spirit – 21 octobre 2022

### Bureau du Syndicat des Distillateurs et Liquoristes d'Alsace

Régis Syda, président  
Yves Lehmann, trésorier  
Michel Windholtz, secrétaire  
Elsa Hagmeyer  
Yannick Hepp  
Bertrand Lutt  
Philippe Généreux, représentant des brasseurs  
Apolline Meyer, représentante des producteurs de fruits

### Association des Viticulteurs d'Alsace

Gilles Ehrhart, président  
Section Marc d'Alsace Gewurztraminer de l'AVA  
Apolline Meyer - Domaine du Bollenberg, présidente de section

### Distillateurs membres du Syndicat des Distillateurs et Liquoristes d'Alsace

- Distillerie Bertrand à Uberach
- Domaine du Bollenberg
- Distillerie Hagmeyer à Balbronn
- Distillerie Hepp à Uberach
- Distillerie Lehmann à Obernai
- Distillerie Meyer à Hohwarth
- Distillerie Miclo à Lapoutroie (uniquement pour le Whisky d'Alsace)
- Distillerie Windholtz à Ribeauvillé
- Distillerie Wolfberger à Colmar

Les cahiers des charges sont consultables et téléchargeables sur :  
[www.syndicat-distillateurs-alsace.org](http://www.syndicat-distillateurs-alsace.org) rubrique *À Propos*

#### Contacts presse

Régis Syda, président : 06 09 54 21 87  
Julien, animateur ODG : 07 83 31 24 37

Syndicat des Distillateurs et Liquoristes d'Alsace -  
Tél. : 07 83 31 24 37 @ [syndicatdistillateursalsace@gmail.com](mailto:syndicatdistillateursalsace@gmail.com)  
[www.syndicat-distillateurs-alsace.org](http://www.syndicat-distillateurs-alsace.org)



Suivez la page des Eaux-de-vie et Whisky d'Alsace sur facebook